CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Le 7 février 2024

Direction des Ressources Humaines
Concours et évolutions professionnelles
Tél : 04 73 751 144
ssoliveres@chu-clermontferrand.fr

NOTE D'INFORMATION AUX AGENTS :
Sélection interne pour l'entrée à l'institut de formation d'aide-soignante
Et d'auxiliaire de puériculture
AU TITRE DE LA PROMOTION PROFESSIONNELLE
RENTRÉE SEPTEMBRE 2024

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :
L'entrée en formation aide-soignante et auxiliaire de puériculture est réglementée par l'Arrêté du 07 avril 2020, relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide -soignant et d'auxiliaire de puériculture, et modifié par l'arrêté du 12 avril 2021 portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Les dossiers d'inscription sont disponibles auprès du secrétariat des instituts ou sur le site internet IFAS/IFAP.

Les dossiers complets doivent parvenir pour le 8 MARS 2024, au plus tard à l'IFAS ou à l'IFAP.

TOUT DOSSIER NE COMPORTANT PAS L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS DEMANDES NE SERA PAS EXAMINE

PREREQUIS :
Peuvent se présenter à la sélection professionnelle les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service :

1°) **Justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein**, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes ;

2°) **Ou justifiant à la fois du suivi de la formation continue de soixante-dix heures** relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée **d'au moins six mois en équivalent temps plein**, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

La Coordonnatrice Générale des Soins,
Elisabeth LAC

Le Directeur des Ressources Humaines,
Romain POIGNAND